

29

n° département

PONT-CROIX

commune



Place de l'Eglise

Ville

lieu-dit

adresse

Quimper

arrondissement

Pont-Croix

canton

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME DE ROSCUDON

33.04

édifice ou ensemble contenant

ENSEMBLE DE QUATRE BANNIERES

92.04

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Emplacement et position dans l'édifice : armoire à bannières, mur Ouest

Propriété : Commune

Protection : /

État de conservation : /

Établi en 1982 par DOUARD

Élevé en par

1670

I - DESCRIPTION

- Matériaux de structure : tissu : velours
- Matériaux de décor : fils d'or et d'argent, pierreries, fils de soie.
- Technique de décor : broderie, incrustations.
- Dimensions : non prises
- Marques et inscriptions :

bannière n°1 : " Je suis l'Immaculée Conception "

Monogramme N D L (Notre-Dame de Lourdes) au bas de la bannière.

bannière n°2 : " Mère de Dieu priez pour nous "

Monogramme A M (Ave Maria).

bannière n°4 : blason : armes de la ville de Pont-Croix (inexactes car le lion de la famille de Pont Croix est morné).

- Décor : bannière n° 1 : représentation de la Vierge de Lourdes couronnée et nimbée, un chapelet au bras droit, les pieds sur le rocher au bas duquel coule un ruisseau. Encadrement d'architecture (arcade plein cintre). Décor latéral : vases de fleurs de lys.

bannière n°2 : Vierge à l'Enfant nimbée et couronnée, entourée de deux guirlandes de fleurs reliées par un noeud au centre. Fleurs brodées aux angles supérieurs et dans les pointes de la bannière (bas).

bannière n°3 : saint Michel, nimbé, ailé, vêtu d'une robe et de bottes guerrières, brandit une lance sur le dragon parfaitement stylisé qu'il terrasse. Saint Michel est surmonté d'une étoile et placé dans une arcade en plein cintre. L'encadrement : un glaive à gauche, une croix à droite. Palmes dans les écoinçons supérieurs.

bannière n°4 : Vierge de l'Immaculée Conception vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu, foulant le serpent aux pieds debout sur le globe terrestre. Encadrement rayonnant et étoilé. Lys sur les pointes latérales de la bannière. Blason surmonté de remparts de ville sur la pointe médiane.

II- HISTORIQUE :

2.1. Genèse : /

. Datation : fin XIX° ou début XX° siècle.

III- NOTE DE SYNTHÈSE : /

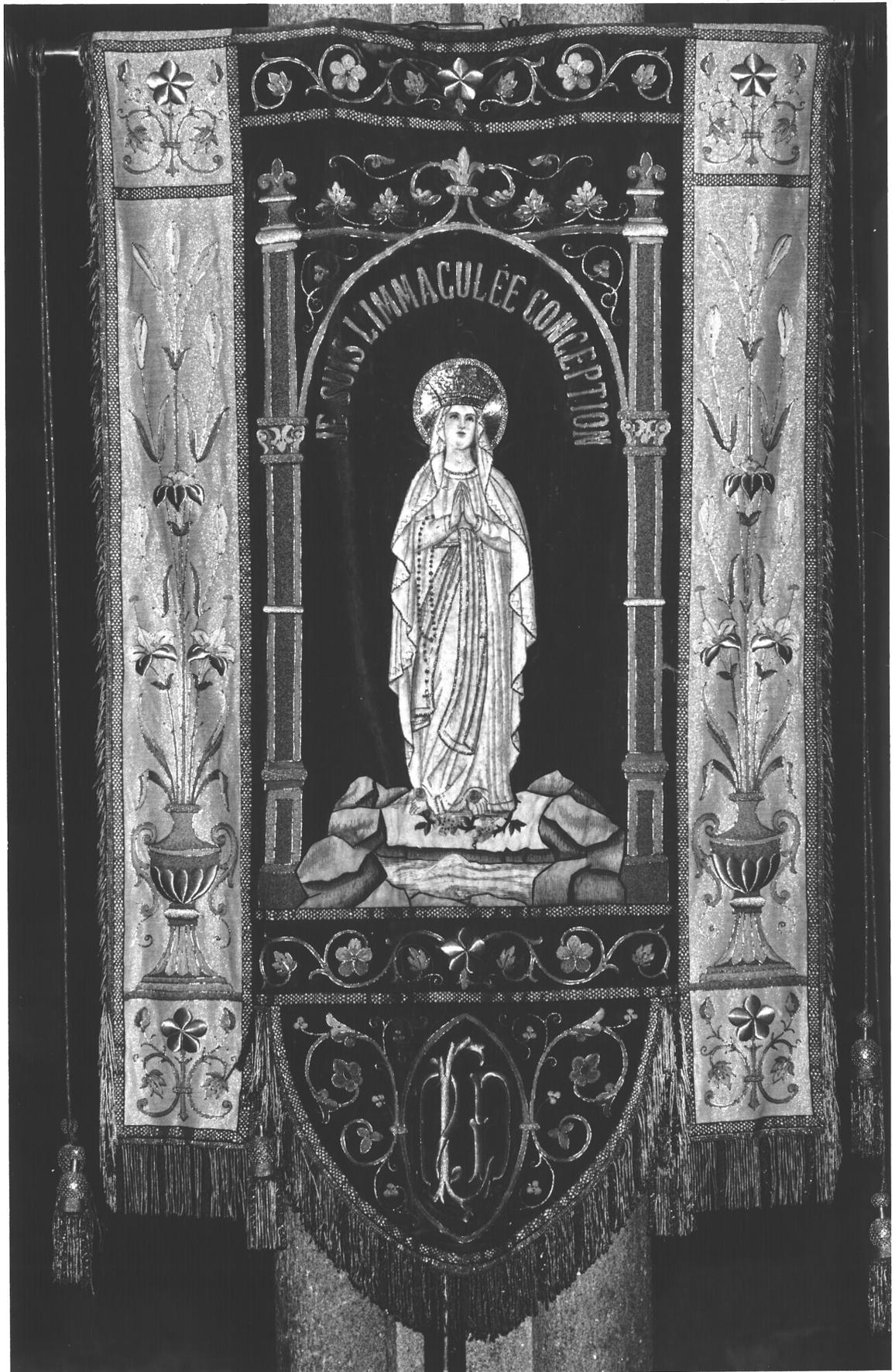
IV- DOCUMENTATION : /

Table des figures

Fig.1. Bannière n°1, face principale (N.D. de Lourdes)	83.29.1156 X
Fig.2. Bannière n°2, face principale (Vierge à l'Enfant)	83.29.1154 X
Fig.3. Bannière n°3, face principale (saint Michel)	83.29.1155 X
Fig.4. Bannière n°4, face principale (Immaculée Conception)	83.29.1153 X

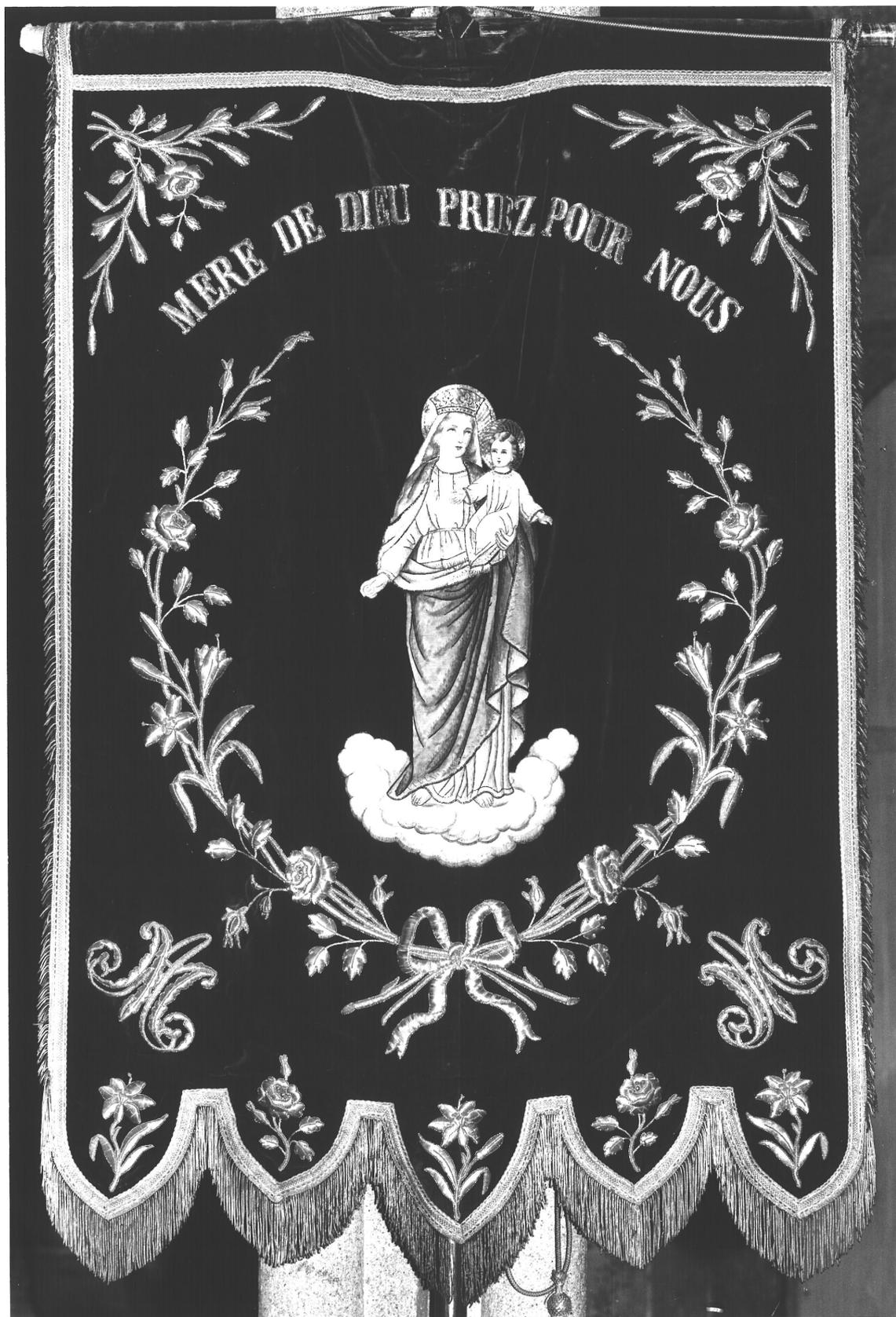
29 PONT-CROIX Place de l'Eglise
EGLISE PAROISSIALE N.D. de ROSCUDON
Ensemble de 4 bannières
FIG.1 Bannière n 1, face

Cl. Inv. Lambart 83 29 1156 X.



29 PONT-CROIX Place de l'Eglise
EGLISE PAROISSIALE N.D. de ROSCUDON
Ensemble de 4 bannières
FIG.2 Bannière n 2, face

Cl. Inv. Lambart 83 29 1154 X.



29 PONT-CROIX Place de l'Eglise
EGLISE PAROISSIALE N.D. de ROSCUDON
Ensemble de 4 bannieres
FIG.3 Banniere n 3, face

Cl. Inv. Lambart 83 29 1155 X.



29 PONT-CROIX Place de l'Eglise
EGLISE PAROISSIALE N.D. de ROSCUDON
Ensemble de 4 bannieres
FIG.4 Banniere n 4, face

Cl. Inv. Lambart 83 29 1153 X.

